

Mode d'emploi

Rampe de levage

30267



Illustration similaire, peut varier selon le modèle

Veuillez lire et respecter le mode d'emploi et les consignes de sécurité avant la mise en service.

Sous réserve de modifications techniques !

En raison du développement constant, les illustrations, les étapes de fonctionnement ainsi que les données techniques peuvent varier légèrement.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Aucune partie de ce document ne peut être copiée ou reproduite sous une autre forme sans autorisation écrite préalable. Tous droits réservés.

La société WilTec Wildanger Technik GmbH décline toute responsabilité en cas d'erreurs dans ce manuel d'utilisation ou dans les schémas de raccordement.

Bien que WilTec Wildanger Technik GmbH ait tout mis en œuvre pour que ce manuel d'utilisation soit complet, précis et à jour, une marge d'erreur peut néanmoins subsister.

Si vous trouviez une erreur ou si vous désiriez nous communiquer des suggestions quant aux améliorations à apporter, n'hésitez pas à nous contacter. Vos messages seront les bienvenus !

Pour tout renseignement, écrivez-nous à l'adresse électronique suivante :

service@wiltec.info

Ou bien utilisez le formulaire de contact qui figure dans le lien suivant :

<https://www.wiltec.de/contacts/>

La version actuelle de ce manuel d'utilisation est disponible dans plusieurs langues dans notre boutique en ligne. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.wiltec.de/docsearch>

Pour un envoi par voie postale de vos réclamations, notre service après-vente se tient à votre disposition à l'adresse suivante :

WilTec Wildanger Technik GmbH
Königsbenden 12
52249 Eschweiler

Désirez-vous un enlèvement de la marchandise ? Veuillez vous rendre à l'adresse notée ci-dessous. Afin de raccourcir le temps d'attente et pour un traitement rapide de votre demande, merci de nous faire part de votre commande à l'avance.

Pour le retour de votre marchandise en vue d'un échange, d'une réparation ou autre, veuillez utiliser également l'adresse suivante. **Attention !** Ne renvoyez jamais la marchandise sans l'accord préalable de notre SAV. Autrement, l'envoi sera refusé à la réception.

WilTec Wildanger Technik GmbH
Königsbenden 28
52249 Eschweiler

À votre écoute et joignable via :

E-mail : service@wiltec.info
Tel : +49 2403 977977-4 (équipe francophone)
Fax : +49 2403 55592-15

Introduction

Merci d'avoir opté pour ce produit de qualité. Afin de réduire tout risque de blessure, nous vous prions de toujours prendre quelques mesures de sécurité de base lors de l'utilisation de cet article. Veuillez lire attentivement ce manuel et vous assurer de l'avoir bien compris. Conservez ce mode d'emploi dans un lieu sûr.

Consignes de sécurité et avertissements



Le propriétaire/l'utilisateur doit avoir lu et compris les instructions d'utilisation de l'appareil avant d'être autorisé à l'utiliser. Le personnel formé doit être prudent, compétent, capable et familiarisé avec la manipulation sûre de l'équipement de travail utilisé lors des travaux sur les moteurs et leurs composants. Les avertissements doivent être lus et compris.

- Familiarisez-vous avec le contrôle et le fonctionnement de l'application et avec les avertissements.
- Vérifiez que l'appareil est complet avant de le mettre en service. N'utilisez pas l'appareil s'il est défectueux ou semble inopérant.
- Assurez-vous de bien connaître le contenu du mode d'emploi.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (ou des enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances, à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille ou ne les ait instruites à propos de la bonne manière d'utiliser l'appareil.
- Les enfants doivent être surveillés pour que l'on puisse s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Assurez-vous qu'aucun obstacle ne peut rendre le levage difficile/l'empêcher.
- Avant d'abaisser le cric, vérifiez qu'il n'y a pas de personnes ou d'obstacles dans la zone de danger.
- Sécurisez le cric contre une descente accidentelle à l'aide du boulon fourni.
- Gardez vos mains éloignées de toutes les pièces mobiles lors de l'abaissement. **Risque de blessure !**
- Assurez-vous que la charge ne peut aucunement glisser.
- Assurez-vous que personne ne s'approche de la charge.
- Avertissez toute personne présente de la charge soulevée.
- Contactez immédiatement votre supérieur ou votre atelier dès que quelque chose d'imprévu se passe.
- Ne soulevez jamais plus de charge que le maximum autorisé.
- N'utilisez jamais de vérins endommagés et non fonctionnels.
- N'utilisez jamais d'accessoires de levage déformés, endommagés ou usés.
- Ne soulevez jamais la charge si un obstacle pourrait gêner le levage.
- Concentrez-vous et ne permettez aucune distraction pendant le processus.
- N'utilisez jamais l'appareil pour soulever ou transporter des personnes.
- **NE SOULEVEZ JAMAIS UNE CHARGE AU-DESSUS D'UNE PERSONNE !**
- Les charges non sécurisées peuvent causer des blessures aux membres ou aux os, voire la mort.
- Ne quittez pas la charge soulevée des yeux.
- N'essayez jamais d'étendre ou de réparer un dispositif de levage.
- N'utilisez pas d'équipement de soudage à proximité du dispositif de levage.
- Assurez-vous toujours que la zone de travail est suffisamment éclairée.
- Portez toujours des chaussures solides.
- Utilisez un filet à cheveux si vous avez les cheveux longs.
- Portez des vêtements moulants.
- Déposez les bijoux (bagues, boucles d'oreilles, montres, etc.).
- Ne portez ni rubans ni ceintures desserrés.
- Ne surchargez pas le dispositif de levage.



- N'utilisez l'appareil que sur une surface plane et solide pouvant supporter les charges spécifiées.
- Avant de commencer à travailler sur/sous un véhicule, assurez-vous qu'il est bien soulevé et sécurisé (p. ex. en engageant une vitesse ou la position « P » et en serrant le frein à main).
- Mettez le cric dans la position la plus basse lorsque vous mettez de l'huile hydraulique. N'utilisez que de l'huile hydraulique de haute qualité, **JAMAIS** de liquide de frein, d'alcool, de glycérine, de produits de nettoyage, d'huile moteur, d'eau, d'huile contaminée ou d'autres liquides inappropriés.
- Le vérin hydraulique est sous pression et ne doit pas être ouvert avec force.

Contrôle/inspection

- Avant la mise en service du vérin, une inspection visuelle doit être effectuée afin d'exclure les fuites, les dommages, les pièces desserrées ou manquantes ainsi que les pièces usées.
- Vérifiez régulièrement le niveau d'huile. Mettez le vérin dans la position la plus basse lors de l'ajout d'huile hydraulique. Retirez le capuchon d'étanchéité ; le niveau d'huile doit atteindre exactement l'ouverture. Rajoutez de l'huile hydraulique de haute qualité si nécessaire. Effectuez un changement d'huile complet chaque année.
- Chaque cric doit être vérifié immédiatement quand il a été surchargé ou soumis à un choc violent. Ces travaux ne peuvent être effectués que par une personne qualifiée. Une inspection annuelle du cric est recommandée. Toute pièce défectueuse doit être remplacée immédiatement. Si cela n'est pas possible, l'appareil ne doit pas être remis en service.
- Appliquez régulièrement des lubrifiants sur toutes les pièces mobiles. Vérifiez régulièrement le cric pour des endroits rouillés, fissurés ou corrodés. Nettoyez les zones touchées avec un chiffon huileux.
- S'il est nécessaire de mettre le cric au rebut, l'huile doit être vidangée et éliminée correctement ; le reste doit être recyclé.

Mise en fonctionnement

- Si la surface d'installation que vous utilisez est lisse ou si la rampe peut glisser sur la surface d'installation, la rampe doit être fixée avec des ancrages ; ceux-ci ne font **PAS** partie de la livraison.
- Conduisez prudemment le véhicule à soulever sur la rampe. La rampe ne doit être utilisée qu'avec l'axe non entraîné.
- S'il faut absolument conduire le véhicule sur la rampe avec l'axe d'entraînement, une plus grande prudence est requise. La rampe peut glisser lors de la conduite si la force de l'axe est trop élevée. La rampe doit également être sécurisée contre le glissement vers le sol lorsque le véhicule y est conduit avec l'axe d'entraînement (**AUCUN** matériel n'est fourni pour cela).
- Tenez les autres personnes éloignées de la zone de travail.
- Fermez la vanne avec le levier de la pompe en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. La charge est soulevée en soulevant et en abaissant lentement et uniformément le levier de la pompe.
- Lorsque la hauteur désirée est atteinte, arrêtez de pomper et faites glisser la goupille de verrouillage dans les trous des longerons de la plate-forme.
-  Pour abaisser la charge, retirez les boulons de sécurité et ouvrez la vanne avec le levier de la pompe en la tournant lentement dans le sens antihoraire. **AVERTISSEMENT ! Risque de blessure !** Assurez-vous de garder vos mains éloignées de la rampe pendant ce processus.

Assemblage

Vérifiez qu'aucune des pièces indiquées sur la liste des pièces n'est manquante. Elles ne doivent pas être endommagées. Fixez la pièce 2 sur la pièce 1. Placez la pièce 3 au centre entre les barres de la pièce 1. Insérez la tige de pompe (pièce 5) dans le dispositif de levage (pièce 4).

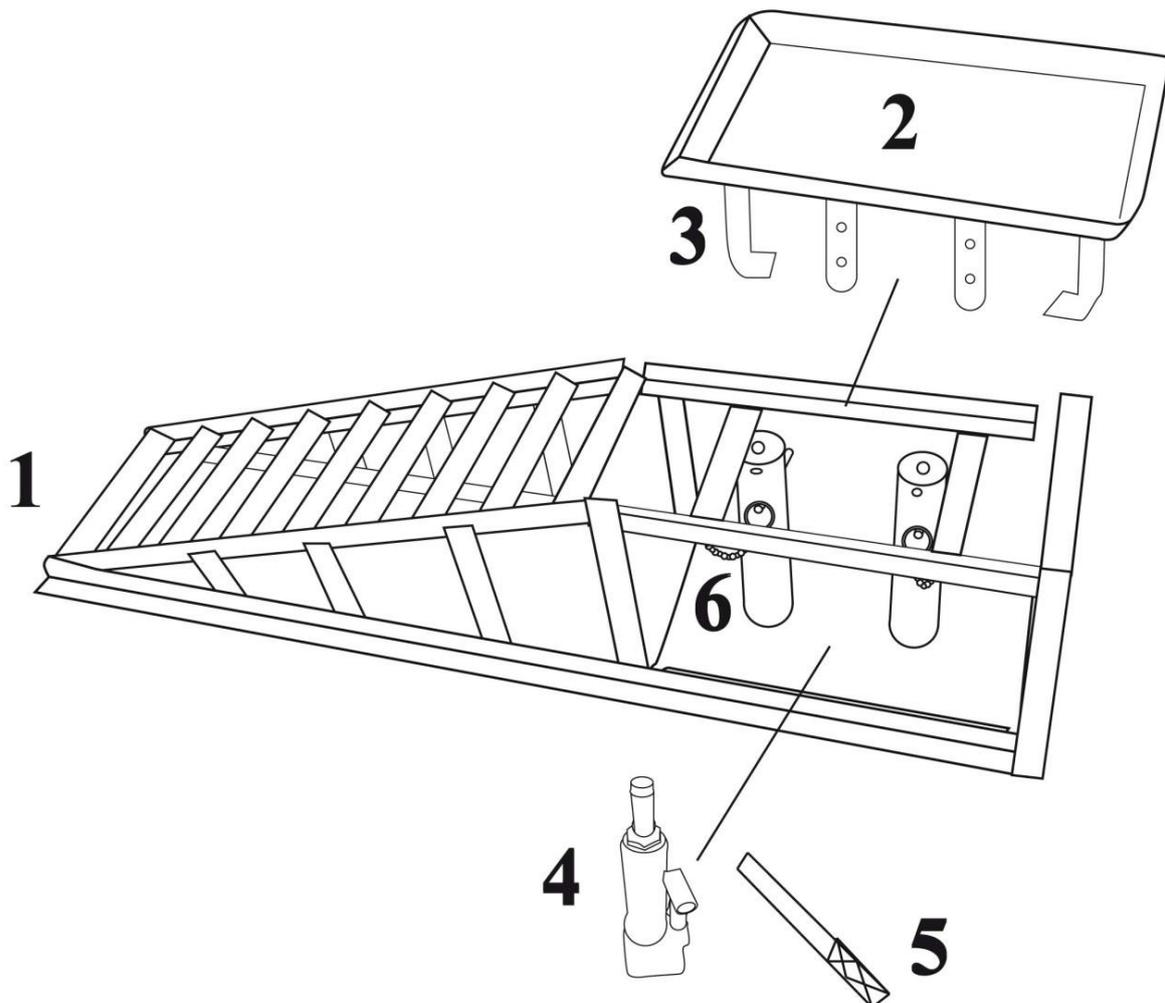
ATTENTION : Lors de l'utilisation du cric, respectez toujours la capacité de charge spécifiée.



ATTENTION :

Assurez-vous que la charge est centrée sur le cric. Des charges décentrées peuvent faire basculer le cric ou l'endommager, ainsi que des dommages matériels et des blessures. Le cric est conçu pour être utilisé sur un sol plat pouvant supporter la charge soulevée. Le non-respect de ces instructions peut entraîner la chute de la charge soulevée et endommager le cric avec des blessures corporelles ou des dommages matériels.

Vue éclatée et liste des pièces



N°	Dénomination	Qté	N°	Dénomination	Qté
1	Cadre	1	4	Appareil de levage	1
2	Plaquette flottante	1	5	Poignée	2
3	Clip de sûreté	2	6	Chaîne de sécurité	2

Avis important :

Toute reproduction et toute utilisation à des fins commerciales, même partielle de ce mode d'emploi, ne sont autorisées qu'avec l'accord préalable de la société WilTec Wildanger Technik GmbH.